

INNOVATIVE RESOURCES MANAGEMENT

INTRODUCTION AU COAIT ***(Community Option Assessment and Investment Tool)*** ***Concept, Principes de base et Utilité pratique***

Une présentation préparée pour la réunion de la CEFDHAC
Kinshasa, 10-13 Juin 2002

Juin, 2002

JM Bonis Charancle, M Brown
Zephyrin Mogba, Alexi Remnek

Table des matières

INTRODUCTION	3
I) BASES CONCEPTUELLES DU COAIT	4
A. QU'EST CE QUE LE COAIT ?.....	4
B. POURQUOI COAIT ?	5
C. LA NOTION D'OPTION	6
D. COAIT ET LES AUTRES APPROCHES	7
II) COAIT : PRINCIPES METHODOLOGIQUES	10
A) CARACTÉRISTIQUES IMPORTANTES DU COAIT	10
B) L'APPROCHE HORIZONTALE	11
C) PRINCIPES DE TRAVAIL	12
III. COAIT : CONTENU ET UTILITÉ PRATIQUE.....	15
A) LES ÉTAPES DANS L'APPLICATION DU COAIT	15
B) UTILISATION DU COAIT.....	18
<i>B1. Les Organisations Non Gouvernementales</i>	<i>18</i>
<i>B2. Les Communautés Locales</i>	<i>18</i>
<i>B3. Les Projets de Conservation et Développement</i>	<i>19</i>
CONCLUSION.....	19

Tableaux et Figures

Figure 1 : Comparaison Approche Projet et Approche IRM	7
Tableau 1 : Phases et étapes du COAIT	16

Introduction

L'objectif de cet article est de donner un aperçu théorique sur le COAIT (Community Options Assessment and Investment Tool), ses bases conceptuelles et son utilité pratique en tant que méthodologie appropriée et innovante pour les communautés locales et les gestionnaires des projets de conservation et de développement.

Pourquoi développer le COAIT dans le bassin Congolais?

La lutte contre la déforestation et la perte de biodiversité dans le bassin du Congo ne peut être efficace sans une implication active des communautés locales et sans qu'un rôle central ne leur soit accordé. Pour longtemps encore, les populations du bassin du Congo dépendront des ressources naturelles pour l'alimentation, les soins de santé et les technologies pour leurs habitations et instruments de production. Jusqu'à aujourd'hui, leur implication dans la gestion des ressources reste faible, ce qui empêche une gestion adaptée des ressources et un développement durable du bassin du Congo.

Plus spécifiquement, les stratégies jusqu'ici développées n'ont pas véritablement conduit à un renforcement du pouvoir des populations riveraines sur les ressources de leurs terroirs. La forêt est toujours restée l'affaire de l'Etat en dépit des timides initiatives de dévolution en matière de foresterie communautaire. Le sommet de Rio en 1992 a jeté les bases d'une approche participative en vue d'une gestion durable des ressources naturelles. Mais le niveau des résultats obtenus est en deçà des attentes escomptées quand à la responsabilisation des populations locales dans les prises de décision.

L'urgence d'agir maintenant pour sauver la biodiversité en Afrique centrale reste posée en termes de partenariat et de responsabilité à la base. Mais, techniquement parlant, pour effectuer une telle démarche il faut trouver des réponses aux questions suivantes :

- **Comment impliquer les communautés locales dans les prises de décision sur la gestion et valorisation des ressources naturelles quand celles ci n'ont qu'un pouvoir limité à l'usufruit ?**
- **Que faire pour assurer au niveau local une meilleure gestion des ressources naturelles lorsqu'on sait que les populations riveraines ont été longtemps marginalisées et ne disposant pas d'outils appropriés à cette mission ?**
- **Comment renforcer le pouvoir local dans un cadre ouvert faisant intervenir de multiples partenaires ?**

IRM tente d'apporter des réponses à ces questions par l'offre d'une méthodologie appropriée, le COAIT, qui cherche à mettre les communautés locales en position de gérer durablement les ressources de leurs terroirs. Le présent article s'attelle à un exercice de clarification conceptuelle du COAIT pour mieux positionner cette méthodologie au regard des autres approches existantes.

I) Bases conceptuelles du COAIT

A. Qu'est ce que le COAIT ?

Le mot **COAIT** est un vocable abrégé en anglais de « **Community Options Assessment and Investment Tool** ». Traduit littéralement en français par « Méthodologie pour l'évaluation par les communautés des options et opportunités d'investissement », il désigne à la fois une démarche et des outils méthodologiques susceptibles de conduire à un investissement durable et responsable des populations locales dans les activités de conservation et de développement.

Le COAIT est une initiative de Innovative Resources Management (IRM), une ONG de droit américain basée à Washington DC. Le COAIT est aujourd'hui à sa phase de test sur le terrain. Ces tests sont effectués dans plusieurs sites au Cameroun, dans le cadre du programme CARPE.

Pour mieux expliquer ce qui est le COAIT on peut souligner les points suivants :

1. Le COAIT est une méthodologie qui permet aux communautés de tenir le rôle principal dans la collecte et l'analyse de données menant à la formulation et à la mise en œuvre de plans de gestion durable des ressources. Le COAIT renforce les capacités des communautés pour leur permettre de jouer pleinement ce rôle.
2. Le COAIT aide les communautés à comprendre et analyser les situations complexes auxquelles elles font face, de manière à se positionner et à opter pour des alternatives durables de conservation et de développement.
3. Le COAIT permet de générer des informations utiles et stratégiques qui débouchent sur une mobilisation active des communautés locales. C'est avant tout une méthodologie mise à la disposition des communautés locales et des partenaires extérieurs intéressés à jouer un rôle actif dans la gestion participative des ressources naturelles. Son usage permet d'établir des interactions multipartenaires entre le local et les secteurs privés et publics autour des questions de gestion et de valorisation durable des ressources naturelles.
4. Le COAIT s'inscrit dans un processus basé sur la recherche de consensus dans lequel les priorités locales et les ressources disponibles sont identifiées. Ce processus incorpore une analyse de faisabilité et favorise l'émergence des réponses institutionnelles et sociales jugées adéquates par les participants eux-mêmes.

B. Pourquoi COAIT ?

Parce que, trop souvent, les communautés locales s'engagent dans des activités par opportunisme ou sur la base d'informations incomplètes et mal analysées. Ces activités mal menées ont peu de chance de les conduire à un développement durable. Le COAIT propose une alternative qui constitue une rupture à la fois épistémologique et méthodologique.

Un exemple illustratif

En Décembre 2001, IRM organise dans le canton Fang à Djoum un micro-atelier d'information sur les produits forestiers non ligneux (PFNL). Ce micro-atelier fait le point sur le marché des PFNL et indique les produits les plus demandés. Parmi ceux-ci figurent le pwassa, un produit jusqu'à là peu récolté dans le canton. Dans les semaines qui suivent, des villageois du canton collectent des quantités importantes de Pwassa, les stockent, et attendent le prochain passage de l'équipe IRM.

Le COAIT apporte des réponses à ce genre de situation caractérisée par :

- L'absence de recherche d'informations complémentaires par les communautés : personne dans la communauté n'a cherché à en savoir plus sur ce produit spécifique (quantité disponible; niveau de récolte soutenable; possibilité de conservation; etc.)
- L'absence de triangulation des informations par les communautés des informations apportées. Ces informations ont été acceptées comme des vérités.
- IRM a été perçu comme partenaire et responsable. Etant celui qui a apporté l'information qui a déclenché l'action, il a donc une responsabilité à assumer : les villageois ont supposé qu'IRM prendrait en charge la commercialisation.

Bases conceptuelles du COAIT

Les constats qui ont conduit au développement du COAIT sont les suivants :

- **les communautés s'engagent dans des activités de développement sur la base d'opportunités** (un partenaire; une information incomplète; etc.) **plus que sur la base d'une analyse solide des options qui se présentent à elles.** Elles s'engagent souvent sans savoir exactement ce qu'elles peuvent attendre en terme de coûts et de bénéfices. C'est particulièrement inquiétant dans le domaine des ressources naturelles ou le choix d'une option peut entraîner la disparition définitive d'autres.
- **la prédominance de l'approche projet.** IRM considère que cette approche ne met pas les communautés dans une position adéquate pour identifier et initier leurs propres plans de développement durable. Il est nécessaire d'évoluer de l'approche

projet classique vers une approche d'analyse comparative d'options, qui permet d'opter pour les options les plus durables.

- **les approches participatives ne vont pas assez loin.** Elles sont efficaces en ce qui concerne la collecte d'information mais ne sont pas conçues pour catalyser un processus de changement social au niveau des communautés. COAIT s'appuie sur les méthodologies de diagnostic rapide qui ont fait leurs preuves mais les poussent une marche plus loin.
- **les approches descendantes (dirigistes) et ascendantes (participatives) ont toutes les deux leurs faiblesses.** IRM développe une approche horizontale qui isole les éléments positifs des approches ascendantes et descendantes et les mixe dans une même approche. L'approche horizontale reconnaît à la fois l'importance du savoir traditionnel et le besoin des communautés d'accéder à de nouvelles informations et techniques. Dans l'approche horizontale, les communautés, IRM et les autres opérateurs mobilisés ont chacun un rôle essentiel, sans dominer le processus.
- **la dépendance et le manque de pouvoir politique des populations locales** sont des contraintes que le COAIT prend en compte par le biais d'un renforcement des capacités des populations.

C. La notion d'option

Option est un mot clé du COAIT, il est donc nécessaire d'en clarifier le sens. Option vient du latin optio qui veut dire choix. Le concept d'option est donc associé à celui d'un choix, qui signifie qu'une sélection est effectuée au sein d'un groupe d'idées, de personnes ou d'objets. **La comparaison des options est au centre du processus de choix.**

Le mot option n'est pas fréquemment utilisé dans le domaine du développement. Des mots tels que projets, idées de projet, besoins, problèmes/solutions sont beaucoup plus fréquemment employés. « L'idée de projet » est l'appellation la plus proche de la notion d'option telle qu'utilisée par IRM. Il y a cependant des différences fondamentales que nous présentons ci-après.

L'analyse des options renvoie à la notion classique d'étude de faisabilité. Cependant, deux particularités singularisent le COAIT. Premièrement, l'analyse des options est réalisée en majeure partie par les communautés elles-mêmes. Deuxièmement, **le point essentiel du COAIT est de déboucher sur une analyse comparative des options**, à la différence de l'étude de faisabilité classique qui analyse seulement une possibilité.

Figure 1 : Comparaison Approche Projet et Approche IRM

<i>Approche Projet</i>	<i>Approche IRM</i>
	Collecte et partage de l'information sur les ressources et leur gestion locale
Idée de projet (opérateur externe)	Sélection d'options (communautés locales)
Étude de faisabilité (opérateur externe)	Analyses des options (communautés locales)
	Comparaison des options
Décision : Oui/Non	Décision : meilleures options
	Recherche de partenaires (prospectus)
Mise en œuvre	Mise en œuvre

Vision étroite des possibilités s'offrant aux communautés	Vision élargie des possibilités s'offrant aux communautés
Chances faibles que le processus soit faisable et approprié	Chances augmentées que le processus soit faisable et approprié

D. COAIT et les autres approches

Le COAIT est proche de la famille des approches de diagnostic rapide participatif (DRP), telles que la **MARP** (Méthode Accélérée de Recherche Participative), la **MAPP** (Méthode de Planification Participative), l'**ERP** (Evaluation Rapide), le **DP** (Diagnostic Participatif), etc. Toutes ces méthodes reposent sur l'hypothèse principale selon laquelle la participation est une technique efficace pour collecter et analyser de l'information.

Les méthodes de diagnostic rapide participatif (DRP) se sont largement diffusées au cours des 10 à 15 dernières années. Ces méthodes ont entraîné un changement considérable dans les relations entre praticiens du développement et communautés locales. Avant leur adoption, il était implicitement admis que l'évaluation des besoins des communautés par des consultants externes, s'appuyant sur leurs domaines d'expertise respectifs et des observations à court terme, était suffisante pour concevoir des projets viables. Ce concept a été progressivement remis en cause, en raison des faibles résultats obtenus, et de nouvelles stratégies, mettant plus d'accent sur la participation, ont émergé. Le DRP prône que les apports et les idées des communautés sont essentielles à

la compréhension des besoins et que cette compréhension constitue la plate-forme sur lequel peuvent être conçus et réalisés des projets viables. Le DRP est progressivement devenu la méthodologie par excellence pour incorporer l'expertise locale dans les évaluations pré-projets (ex-ante). Sans conteste, l'information collectée lors des phases de DRP permet d'identifier des projets tenant mieux compte des conditions locales et des besoins exprimés.

Cependant, bien que l'intérêt du DRP fasse l'objet d'un consensus, le DRP par lui-même ne semble pas garantir systématiquement l'atteinte de résultats en terme de développement durable. Les limites du DRP apparaissent de plus en plus clairement. Les méthodes de DRP doivent être renforcées ou modifiées de façon à prendre en compte les connaissances grandissantes dont nous disposons. De la même façon, l'émergence de nouvelles priorités dans le domaine du développement, tel que le développement durable, la décentralisation, la démocratisation ou la lutte contre la pauvreté, ne sont pas clairement prises en compte dans le DRP.

Le prémisses sur lequel sont basées les méthodes de DRP est que l'identification des besoins locaux permet aux agents extérieurs à la communauté de fournir les services sollicités ou exprimés. En conséquence, le DRP ne cherche pas particulièrement à pousser les communautés à jouer un rôle dans la résolution de leurs propres problèmes. Bien qu'il contribue à élever le niveau de prise de conscience des communautés, le DRP reste centré sur un objectif de collecte d'information au détriment de la participation des communautés dans les phases suivantes. De ce fait, il existe un risque que les objectifs à court terme des projets soient mis en avant au détriment de la construction institutionnelle et sociale des communautés.

Le COAIT se nourrit des techniques de collecte d'information qui caractérisent le DRP, mais les utilisent pour atteindre des buts qui sont significativement différents. Le COAIT promeut la participation des communautés dans un processus itératif de conception et de réalisation de projet. Des outils qui ont fait leurs preuves, tel que l'évaluation institutionnelle, la cartographie participative, l'analyse des stratégies des acteurs sont réalisés non seulement pour fournir des informations essentielles, mais pour **établir les bases de la participation des communautés dans la mise en œuvre des réponses aux besoins locaux.**

Dans le COAIT, les outils de DRP sont renforcés de façon à leur donner plus de rigueur scientifique. Tandis que l'information collectée dans le cadre du DRP est en général qualitative ou basée sur des perceptions, dans le COAIT, autant que faire se peut, l'information recueillie et analysée par les communautés est quantitative et objective. COAIT va donc plus loin dans l'analyse institutionnelle, la connaissance des ressources et dans l'identification d'options viables de développement. COAIT cherche à transférer au

niveau des communautés les capacités techniques nécessaires à l'analyse et à la comparaison des options qui s'offrent à elles.

II) COAIT : PRINCIPES METHODOLOGIQUES

A) Caractéristiques importantes du COAIT

- Le COAIT repose sur la participation de groupes et de communautés. Un point essentiel du COAIT est la collaboration active entre chercheurs et communautés locales dans la recherche, le partage et l'analyse de l'information.
- COAIT cherche à ce que les communautés DANS LEUR ENSEMBLE disposent de plus d'informations et à ce que cette information concernant des options de développement durable soit discutée ouvertement. De ce fait, le partage, la restitution, et les discussions collectives autour d'une option sont mis en avant dans le COAIT.
- Le processus est horizontal, c'est à dire qu'il n'est ni descendant ni ascendant. Les communautés, IRM et les autres opérateurs mobilisés, ont chacun un rôle essentiel, sans dominer le processus.
- Le rôle de IRM est de faciliter le processus. Le facilitateur n'est pas un acteur institutionnel classique impliqué dans la réalisation de projets à la base.
- Le COAIT établit un pont entre les méthodes participatives et les techniques scientifiques de collecte des données. Et va au delà des méthodes de type MARP. Les informations collectées et analysées par les communautés sont à la fois quantitatives et qualitatives.
- Le COAIT instaure une nouvelle vision et approche qui fait sortir les communautés de la logique classique des projets.
- Le COAIT modifie la relation des communautés avec les autres acteurs. Le COAIT favorise l'instauration d'un contexte de collaboration horizontale entre les communautés locales et les partenaires extérieurs nationaux et internationaux.
- La recherche de consensus est un élément important du COAIT.

B) L'approche horizontale

L'approche horizontale développée par IRM cherche à réconcilier les approches descendantes (Top-Down) avec les approches ascendantes (Bottom-Up). Dans les approches descendantes, les décisions sont prises d'en haut avec peu ou pas de participation des communautés. Les informations dont disposent des experts et l'analyse qu'ils en font sont prioritaires dans ce processus. Dans les approches ascendantes, la prise de décision est transférée aux communautés au maximum. Par le biais de la participation, elles sont impliquées à tous les niveaux du cycle de projet. Le savoir traditionnel et les connaissances des communautés sont mises en avant dans ce processus.

Poussée à l'extrême, ces deux approches débouchent sur le même type de blocage. D'un côté, c'est le technicien qui ne veut tenir compte que de sa formation et qui ne comprend pas pourquoi les paysans ne suivent pas ses directives. De l'autre, c'est l'opérateur de projet qui ne fait circuler aucune nouvelle information sous l'argument que « les paysans savent tout ».

En développant l'approche horizontale, IRM cherche à isoler les éléments positifs des approches ascendantes et descendantes et à les unir dans une même approche. Dans le même mouvement, IRM définit un nouveau type d'opérateur, le facilitateur, bien placé pour mettre en oeuvre l'approche horizontale de manière efficace.

Principes

L'approche horizontale favorise la collaboration au niveau de la prise de décision. Les décisions ne sont laissées à aucune des parties concernées, elles doivent être le fruit d'un processus de négociation. L'approche horizontale implique que les communautés doivent avoir accès à leurs partenaires dans le cadre de processus de discussions et de négociations.

L'approche horizontale reconnaît à la fois l'importance du savoir traditionnel, l'importance des capacités locales, et l'intérêt de présenter (mais pas d'imposer) aux communautés de nouvelles informations et techniques.

Tout en reconnaissant le savoir traditionnel, l'approche horizontale pense que le besoin de nouvelles informations est prioritaire pour les communautés, qui sont fortement demandeuses. Dans l'approche horizontale, le facilitateur mobilise des sources d'informations qui permettent aux communautés d'enrichir leur analyse des problématiques de développement durable. N'étant pas opérateur de projet, le facilitateur n'a pas tendance à biaiser les informations.

Le rôle de facilitateur consiste à assister les communautés dans la conception d'activités de développement durable, ainsi qu'à participer à ce processus de conception et à le suivre. Le facilitateur n'intervient donc pas dans la mise en œuvre des activités conçues, cependant, la phase de conception inclut la recherche de partenaires pour la mise en œuvre.

C) Principes de travail

Ces principes constituent les soubassements méthodologiques du COAIT. Ils sont ci-dessous analysés.

1. LA PARTICIPATION

Les populations locales doivent être associées le plus possible dans le processus de réalisation du COAIT. Le chercheur ou l'animateur du COAIT en milieu rural se doit d'observer cette règle d'or dans la collecte des informations et données à travers les discussions en groupe ou encore dans la tenue des réunions communautaires.

L'un des grands avantages du COAIT est sa capacité à mobiliser les communautés locales y compris les organisations de base autour des problématiques de conservation et de développement durable.

L'usage des outils du COAIT favorise une prise de conscience de ce qui peut être accompli et de la façon dont cela peut être accompli avec la participation des différentes parties prenantes (Hommes, Femmes, jeunes, Vieux, Chasseurs, Eleveurs, Agriculteurs, Pêcheurs, etc.). Cette participation plurielle permet de mettre en valeur la complémentarité des rôles de chacun, de réduire les risques de compétition tout en valorisant la collaboration.

De par la participation, le COAIT encourage l'instauration d'un modèle de gestion multipartenaire c'est à dire une gestion en partenariat permettant aux différents acteurs socio économiques à la base de se partager les fonctions, les droits et responsabilités relatifs à la gestion des ressources de leur terroir.

Ce partenariat local peut aussi s'étendre aux autres parties prenantes (ONGs, Administration locale, Initiatives privées, Institutions de recherche).

2. L'INTERACTION

L'interaction est source d'enrichissement et d'échanges dynamiques d'expérience entre les acteurs impliqués dans le COAIT. Elles se situent à deux niveaux. Le premier concerne l'interaction entre l'animateur du COAIT et les communautés locales impliquées dans le processus d'apprentissage, d'identification et de planification des enjeux de

conservation et de développement. L'animateur doit éviter d'imposer ses points de vue et connaissances livresques. Il doit faire aussi table rase des préjugés, prénotions et crises d'humeur, en cherchant toujours à renforcer le niveau de compréhension des membres de la collectivité sur le problème à étudier.

Le second niveau d'interaction concerne les communautés elles mêmes dans le processus du COAIT. Pour cela, le COAIT met en place des équipes thématiques locales dont le nombre est fonction des options identifiées. Elles ont pour rôles et missions de :

- Faire circuler l'information auprès des communautés qu'elles représentent, ainsi que de solliciter des informations provenant des communautés.
- Contribuer au renforcement des capacités locales (consolidation du processus d'apprentissage auprès des différentes couches sociales et professionnelles).
- Accompagner les communautés locales dans la faisabilité de leurs plans de gestion locale des ressources naturelles.
- Faire travailler ensemble des représentants de divers sous-groupes (ethnie ; lignage ; femmes ; jeunes ; etc.) au sein d'une équipe dans laquelle ils peuvent partager leurs opinions au sujet de la gestion durable des ressources naturelles.

3. LA FLEXIBILITE

La démarche du COAIT est flexible comme il se doit d'une méthodologie mise en œuvre avec des communautés rurales dans les pays en développement. Il faut toujours être à l'écoute des communautés locales et préparé à s'adapter à des situations nouvelles. Parfois, les réalités diffèrent d'un village à un autre quand bien même les populations qui y vivent sont d'un groupe ethnique identique. L'animateur et les équipes thématiques doivent respecter ce principe dans leur accompagnement des communautés locales de manière à les amener à produire des informations fiables et à proposer des stratégies durables.

4. LA DEMARCHE ITERATIVE

Le COAIT est un processus d'apprentissage orienté vers un renforcement des capacités techniques des communautés locales pour mieux interagir avec les autres parties prenantes dans la gestion viable des ressources naturelles. Le caractère itératif du COAIT exige des utilisateurs une approche comparative des informations collectées pour une meilleure connaissance des problématiques locales. L'approche comparative permet de

soumettre les faits et stratégies d'action proposées à plus d'analyse sur les avantages et les désavantages qu'ils recouvrent.

III. COAIT : Contenu et Utilité Pratique

A) Les étapes dans l'application du COAIT

Le COAIT est divisé en trois phases, elles mêmes subdivisées en étapes.

Phase 1 : La génération et consolidation des informations de base nécessaires à l'identification des options par les communautés locales.

COAIT vise à développer une meilleure connaissance du milieu social et écologique, des pratiques et comportements des acteurs, des moyens et opportunités existantes. Elle permet de mieux identifier les problèmes et défis qui interpellent à divers niveaux les acteurs intéressés et de commencer à définir des stratégies de réponse appropriées. Cette phase inclut des activités telles que :

- Les études des systèmes locaux de gestion des ressources forestières (SLGRF).
- La cartographie participative à grande échelle des terroirs villageois.
- Inventaire participatif des ressources du terroir.
- Evaluation du potentiel de valorisation et développement des produits forestiers non ligneux (PFNLs) dans le terroir.

Phase 2 : Analyse participative des options

L'analyse participative des coûts, bénéfices et risques constitue le cœur du COAIT. Il s'agit de la phase d'analyse comparative des options, qui permet aux communautés d'opter pour les options de leurs choix sur la base d'informations complètes et non biaisées. Les étapes dans cette phase sont :

- L'identification initiale des options locales de développement durable.
- La constitution de groupes thématiques de travail autour des options.
- La recherche d'informations spécifiques sur les options retenues (qui s'ajoutent aux informations plus globales sur la gestion des ressources naturelles collectées lors de la première phase).
- L'analyse participative et approfondie des coûts, bénéfices et risques liés aux options.
- La comparaison des options.

Phase 3 : Elaboration de plan de gestion et développement de partenariat

Cette phase du COAIT est la phase de formalisation des deux précédentes. Suite aux résultats de l'analyse comparative des options, les communautés présentent leurs orientations en terme de développement durable sous la forme la plus appropriée (prospectus, « business plan », « management plan »).

Le tableau qui suit présente ces trois phases, y compris le contenu détaillé des principales étapes ci-dessus énoncées :

Tableau 1 : Phases et étapes du COAIT

Phase 1 : Génération et consolidation de l'information nécessaire à l'identification des options	
Étapes	Description générale
Étude des systèmes locaux de gestion de ressources forestières (SLRGF)	Cette étude préalable se concentre sur la compréhension fine des mécanismes locaux de gestion des ressources forestières. Elle permet de mieux appréhender les pratiques et comportements des individus, des groupes d'individus, de la communauté et même de la société sur la façon d'utiliser les ressources de leur environnement dans le cadre de leur propre éventail de valeurs et normes sociales.
Cartographie participative	Réalisation avec une forte participation des communautés d'une carte validée par un institut géographique officiel. Sa méthode de réalisation est différente de celle utilisée en MARP car s'élaborant sur un fond de carte topographique géo-référencé avec une participation de cartographes professionnels aux côtés des « cartographes villageois ». De ce fait il est possible d'effectuer la cartographie sur des surfaces très importantes de l'ordre de plusieurs milliers de km ² . Ce travail peut être planifié sur une durée de 2 à 4 mois suivant la surface à couvrir.
Inventaire participatif	Réalisation d'un inventaire des ressources ligneuses et des PFNL, menée par une équipe associant des représentants de la population locale à des scientifiques. Ceci est différent du simple transect écologique réalisé dans les études MARP. Cette méthodologie est aussi applicable dans le cadre des dossiers de Forêt Communautaire, avec une légère modification concernant l'évaluation du volume de bois exploitable.
EVALUATION DU POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT DES PRODUITS FORESTIERS NON-LIGNEUX (PFNL)	Étude fine sur les PFNL associant étude de la disponibilité locale et étude des marchés potentiels (y compris extérieurs).
Création d'une liste des options	Exercice final permettant d'établir une liste d'options potentielles.
Phase 2 : analyse des options	
SELECTION D'UN NOMBRE LIMITE D'OPTIONS A ETUDIER	Sélection d'un nombre réduit d'option pour analyse approfondie.
Analyse rapide des options	La communauté détermine ce qui lui manque comme données pour analyser et comparer différentes options.
Constitution des groupes de travail thématiques	Les différentes communautés désignent des individus pour les représenter dans le processus d'analyse des options.
Analyse participative et approfondie des options	Études de faisabilité menées par les groupes de travail thématiques appuyés par des ressources externes
Comparaison des options	Les communautés déterminent quelles sont leurs options de développement les plus valides, sur la base de données solides et complètes.
Phase 3 : Prospectus; Business Plan; Management plan	
Élaboration de plan de gestion et développement de partenariat	À la suite des étapes précédentes, les communautés établissent des plans de gestion ou des prospectus leur permettent d'aller au devant de partenaires potentiels, publics ou privés. Le prospectus est un document présentant les priorités des communautés, expliquant de manière logique le pourquoi de leurs choix et de leurs propositions, restituant les résultats des analyses effectuées, et décrivant comment les activités proposées peuvent déboucher sur l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et l'apparition de partenariats

	contribuant au développement durable.
--	---------------------------------------

B) Utilisation du COAIT

Le COAIT peut s'appliquer dans des contextes écologiques et sociologiques variés. Qu'il s'agisse des zones arides ou forestières humides, riches ou pauvres, l'usage du COAIT débouche sur une mobilisation active des communautés locales auparavant divisées ou indifférentes à la gestion durable des ressources naturelles.

Le COAIT peut être utile dans toutes les situations où l'on pense que le rôle des communautés dans la gestion et la protection des ressources doit être mis en valeur et renforcé.

Par exemple :

- dans des régions cumulant importante biodiversité et importante population;
- autour des aires protégées et corridors (existants ou en voie de création)

Dans les zones où les conflits à propos des ressources sont importants. Par exemple :

- Dans des régions avec d'importantes migrations;
- Autour des grands projets d'infrastructures (barrages; pipe-line; etc.)

De point de vue des institutions, les ONG, les communautés locales, et les projets de conservation et développement nous semble être les utilisateurs potentiels du COAIT.

B1. Les Organisations Non Gouvernementales

Les Organisations Non Gouvernementales oeuvrant en milieu rural peuvent utiliser le COAIT. L'un des grands avantages de cette méthodologie est sa capacité à mobiliser et à responsabiliser les parties prenantes à la base. Le COAIT systématise la participation rurale dans un contexte de pluralité de perspectives de réponses aux différentes problématiques sociales, agricoles, pastorales, écologiques, etc....

B2. Les Communautés Locales

Les communautés locales désignent les villages, les groupes de village y compris aussi les institutions sociales d'auto promotion paysanne. Le COAIT met à leur disposition un paquet d'outils appropriés dont l'usage permet d'élever les niveaux de connaissance locale tout en renforçant les interactions entre acteurs socio-économiques autour des stratégies locales de conservation et de développement.

Il fournit aux communautés locales une expérience technique et de gestion de leurs propres problèmes. Ce faisant, il augmente leurs capacités d'agir seules ou encore en partenariat avec des parties prenantes externes.

A travers le prospectus, les communautés locales ont la possibilité d'attirer l'assistance extérieure pour l'exécution de leurs micro projets ou réalisations.

B3. Les Projets de Conservation et Développement

Les partenaires extérieurs impliqués dans les politiques nationales de conservation, de développement et d'appui aux initiatives locales d'auto promotion économique et sociale peuvent aussi utiliser le COAIT dans le cadre de la conception, planification et exécution de leurs programmes.

Les groupes bilatéraux et multilatéraux d'assistance en milieu rural peuvent en faire usage pour mieux apprendre comment les communautés locales fonctionnent et perçoivent leurs hautes priorités.

CONCLUSION

Depuis trop longtemps on parle en termes de « délégation du pouvoir a la base », de « renforcement des capacités des communautés locales », d' « une plus grande participation des populations dans la gestion des ressources » etc. Au même temps, nous remarquons que la fameuse expression « plus ça change, plus ça reste la même chose » semble toujours pertinente. Le COAIT tente de modifier la dépendance des populations par rapport aux grands opérateurs et à leurs méthodologies, et de fournir aux communautés un outil qui augmente leurs chances de monter les partenariats nécessaires à une meilleure gestion des ressources naturelles et au développement durable, dans le bassin du Congo et ailleurs.

Innovative Resources Management se propose de mettre le COAIT à la disposition des partenaires locaux et d'autres parties prenantes intéressées et impliquées dans les enjeux de conservation et de développement durable. Avec le COAIT, nous pensons qu'il existe une chance sérieuse que « ça change sans rester la même chose » dans le domaine de la participation des communautés à la gestion des ressources naturelles.